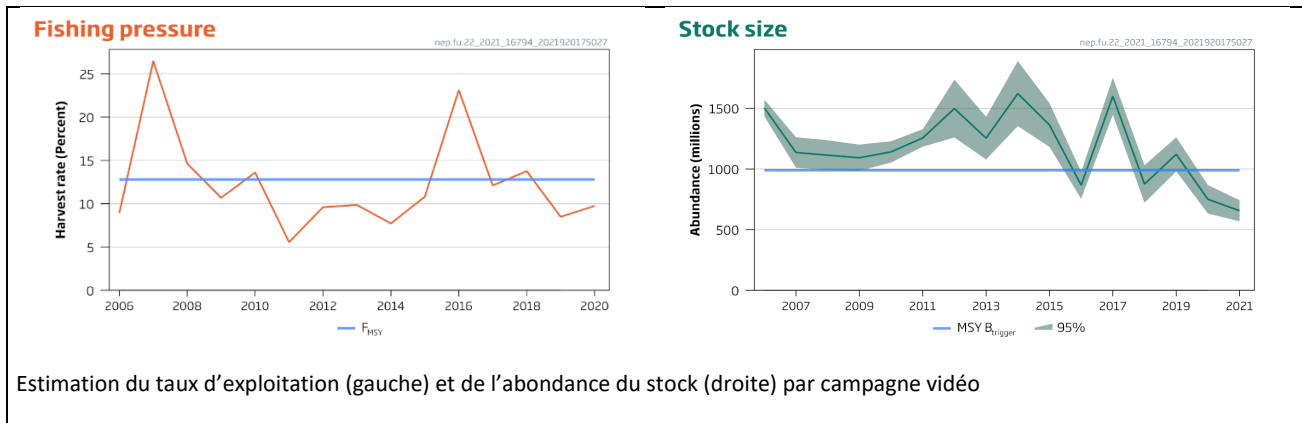


Diagnostic



Langoustine du banc de Smalls

Mise à jour :
2022



Diagnostic : Le stock est évalué par une campagne de vidéo sous-marine (comptage des terriers) depuis 2006. L'abondance est fluctuante mais en baisse et est estimée en dessous du seuil de précaution. Le taux d'exploitation est en baisse après le pic de 2016, en dessous du taux correspondant à une exploitation maximale durable depuis 2019.

Les rejets sont estimés à 16% (en nombre) et sont intégrés à l'avis (avec un taux de survie de 25%).

	Statut	B/B _{pa}	F/F _{pa}	F/F _{msy}	F/F _{plan}	B/MSY-B _{trigger}
2019	Surpêché	?Ref?	?Ref?	1.08	?	1.13
2020	Reconstituable	?Ref?	?Ref?	0.66	?	0.76
2021	Reconstituable	?Ref?	?Ref?	0.76	?	0.66

Evolution du stock selon l'évaluation 2021

Le stock ne souffre pas de surpêche puisque son taux d'exploitation est inférieur à celui permettant une exploitation maximale durable, mais est l'abondance est inférieure au seuil ; le stock est donc considéré 'reconstituable'.

Avis : Le CIEM recommande que, dans le cadre de l'approche RMD, le taux d'exploitation en 2021 soit fixé au niveau de celui permettant d'atteindre le rendement maximal durable (F_{msy}), ce qui correspond à des captures d'au plus 2 257 t, soit une baisse de 19.4% par rapport à la recommandation de l'an dernier du fait de la forte diminution de l'abondance.

NB. La gestion de la langoustine en zone 7, s'effectue par un TAC unique, ce qui ne permet pas de contrôler l'exploitation au niveau de chaque stock (Functional Unit).